

qu'à Trèves on conservait la Robe de Notre Seigneur Jésus-Christ, qu'il désirait beaucoup que cette *sainte Relique* fut montrée aux fidèles, parce qu'une exposition de cette Robe non-seulement réveillerait l'antique piété des chrétiens qui sommeillait et se mourait dans beaucoup de cœurs mais augmenterait encore l'honneur de Dieu parmi les hommes.

Ce désir si inattendu de l'empereur embarrassa d'abord fortement l'Electeur : car, quoique cette demande ne fut point dictée par une curiosité purement humaine, et quelque désireux qu'eut été l'Electeur de satisfaire le pieux empereur sur ce point, l'usage consacré par ses prédécesseurs semblait s'opposer à l'exposition de la sainte Robe. Elle était restée *intacte* et renfermée pendant plus de trois cents ans, et avec les siècles s'étaient transmises envers elle une si grande vénération et une crainte si respectueuse, que jamais aucun archevêque n'avait seulement eu la pensée de l'exposer publiquement.

C'est pourquoi Richard chercha à éluder la demande de l'empereur en lui exposant les motifs pour lesquels il croyait ne pouvoir y satisfaire. Il lui dit que ce *saint vêtement* était en effet déposé à Trèves depuis plus de onze siècles et que jamais pendant tout ce temps, il n'avait été publiquement montré, une seule fois exceptée, lorsque l'archevêque Jean Ier, guidé comme par la Providence divine le découvrit et l'exposa alors à la vénération du peuple. Il lui rappela que dans les temps passés, on avait essayé d'ouvrir la boîte qui le renfermait ; mais, que Dieu ayant donné des signes visibles de désapprobation, on se retira